

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE - SYNDICAT MIXTE DE L'ASTIEN (1)
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 25340185500031

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE BEZIERS

M 14

Compte administratif
voté par nature

BUDGET : Budget SM ASTIEN (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (5)	
A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
II - Présentation générale du budget	
A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12
III - Vote du budget	
A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	16
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18
IV - Annexes (6)	
A - Eléments du bilan	
A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	21
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	Sans Objet
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	Sans Objet
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	Sans Objet
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	Sans Objet
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	Sans Objet
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	Sans Objet
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	Sans Objet
A10.3 - Opérations liées aux cessions	Sans Objet
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Objet
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Sans Objet
A11 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	Sans Objet

REÇU EN PREFECTURE

le 01/07/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-034-253401855-2.024.0620-CA2.023-BF

SYNDICAT MIXTE DE L'ASTIEN - Budget SM ASTIEN - CA - 2023

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	22
C1.2 - Actions de formation des élus	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet
C3.6 - Identification des flux croisés	Sans Objet
C4 - Suivi des opérations au titre du nouveau programme national de renouvellement urbain	Sans Objet
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	24

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 34972	SYNDICAT MIXTE DE L'ASTIEN Budget SM ASTIEN	CA 2023
---------------------	--	------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	0
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0	0	0	0

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	0	0
2	Produit des impositions directes/population	0	0
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	0	0
4	Dépenses d'équipement brut/population	0	0
5	Encours de dette/population	0	0
6	DGF/population	0	0
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0 %	
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	0 %	
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0 %	
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0 %	

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en causa (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

REÇU EN PREFECTURE

le 01/07/2024

Application agréée E-legalite.com

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE(1)

- I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
 - au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	466 023,46	G	405 549,39
	Section d'Investissement	B	36 561,63	H	38 843,59

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	595 261,17 (si excédent)
	Report en section d'Investissement (001)	D	14 800,45 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)

TOTAL (réalisations + reports)	= A+B+C+D	517 385,54	= G+H+I+J	1 039 654,15
--------------------------------	-----------	------------	-----------	--------------

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'Investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	0,00	= K+L	0,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	466 023,46	= G+I+K	1 000 810,56
	Section d'investissement	= B+D+F	51 362,08	= H+J+L	38 843,59
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	517 385,54	= G+H+I+J+K+L	1 039 654,15

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
70	Produits services, domaine et ventes div		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
74	Dotations et participations		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	0,00
010	Stocks (4)	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00

REÇU EN PREFECTURE

le 01/07/2024

Application agréée E-legalite.com

SYNDICAT MIXTE DE L'ASTIEN - Budget SM ASTIEN - CA - 2023

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	319 570,00	157 778,68	0,00	0,00	161 791,32
012	Charges de personnel, frais assimilés	309 150,00	287 544,78	0,00	0,00	21 605,22
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	15,00	1,28	0,00	0,00	13,72
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		628 735,00	445 324,74	0,00	0,00	183 410,26
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		628 735,00	445 324,74	0,00	0,00	183 410,26
023	Virement à la section d'investissement (2)	17 000,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	20 698,72	20 698,72			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		37 698,72	20 698,72			17 000,00
TOTAL		666 433,72	466 023,46	0,00	0,00	200 410,26
Pour information						
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		(3) 0,00				

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	300,00	0,00	0,00	0,00	300,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	536 543,00	393 933,65	0,00	0,00	142 609,35
75	Autres produits de gestion courante	3 500,00	3 037,47	0,00	0,00	462,53
Total des recettes de gestion courante		540 343,00	396 971,12	0,00	0,00	143 371,88
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	300,00	74,00	0,00	0,00	226,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		540 643,00	397 045,12	0,00	0,00	143 597,88
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	8 504,27	8 504,27			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		8 504,27	8 504,27			0,00
TOTAL		549 147,27	405 549,39	0,00	0,00	143 597,88
Pour information						
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		(3) 595 261,17				

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

REÇU EN PREFECTURE

le 01/07/2024

Application agréée E-legalite.com

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	3 344,42	3 344,42	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	53 000,00	24 712,94	0,00	28 287,06
	Total des dépenses d'équipement	56 344,42	28 057,36	0,00	28 287,06
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	8 394,45			
	Total des dépenses financières	8 394,45	0,00	0,00	8 394,45
45...	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	64 738,87	28 057,36	0,00	36 681,51
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	8 504,27	8 504,27		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	8 504,27	8 504,27		0,00
	TOTAL	73 243,14	36 561,63	0,00	36 681,51
	Pour information	(2) 14 800,45			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	32 200,00	0,00	0,00	32 200,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	32 200,00	0,00	0,00	32 200,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	14 800,45	14 800,45	0,00	0,00
136	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	Total des recettes financières	14 800,45	14 800,45	0,00	0,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	3 344,42	3 344,42	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	50 344,87	18 144,87	0,00	32 200,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	17 000,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	20 698,72	20 698,72		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	37 698,72	20 698,72		17 000,00
	TOTAL	88 043,59	38 843,59	0,00	49 200,00

REÇU EN PREFECTURE

le 01/07/2024

Application agréée E-legalite.com

SYNDICAT MIXTE DE L'ASTIEN - Budget SM ASTIEN - CA - 2023

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	Pour information	(2) 0,00			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

REÇU EN PREFECTURE

le 01/07/2024

Application agréée E-legalite.com

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	157 778,68		157 778,68
012	Charges de personnel, frais assimilés	287 544,78		287 544,78
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1,28		1,28
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	20 698,72	20 698,72
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
	Dépenses de fonctionnement – Total	445 324,74	20 698,72	466 023,46
	Pour information			0,00
	D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1			0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	8 504,27	8 504,27
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	24 712,94		24 712,94
19	Neutral. et régul. d'opérations (5)		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	3 344,42	0,00	3 344,42
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement –Total	28 057,36	8 504,27	36 561,63
	Pour information			14 800,45
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1			14 800,45

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	393 933,65		393 933,65
75	Autres produits de gestion courante	3 037,47	0,00	3 037,47
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	74,00	8 504,27	8 578,27
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		397 045,12	8 504,27	405 549,39
Pour information				595 261,17
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	14 800,45		14 800,45
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		20 698,72	20 698,72
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	3 344,42	0,00	3 344,42
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		18 144,87	20 698,72	38 843,59
Pour information				0,00
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

REÇU EN PREFECTURE

le 01/07/2024

Application agréée E-legalite.com

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	319 570,00	157 778,68	0,00	0,00	161 791,32
60611	Eau et assainissement	360,00	0,00	0,00	0,00	360,00
60622	Carburants	2 500,00	1 982,40	0,00	0,00	517,60
60631	Fournitures d'entretien	1 000,00	469,52	0,00	0,00	530,48
60632	Fournitures de petit équipement	3 500,00	1 481,45	0,00	0,00	2 018,55
60636	Vêtements de travail	550,00	250,00	0,00	0,00	300,00
6064	Fournitures administratives	3 400,00	982,70	0,00	0,00	2 417,30
6067	Fournitures scolaires	2 000,00	578,46	0,00	0,00	1 421,54
6068	Autres matières et fournitures	1 600,00	1 347,63	0,00	0,00	252,37
611	Contrats de prestations de services	8 660,00	4 074,33	0,00	0,00	4 585,67
6132	Locations immobilières	8 000,00	9 374,68	0,00	0,00	-1 374,68
6135	Locations mobilières	1 200,00	1 191,60	0,00	0,00	8,40
614	Charges locatives et de copropriété	2 100,00	0,00	0,00	0,00	2 100,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	1 500,00	276,00	0,00	0,00	1 224,00
615232	Entretien, réparations réseaux	20 000,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
61551	Entretien matériel roulant	2 000,00	1 365,92	0,00	0,00	634,08
61558	Entretien autres biens mobiliers	1 500,00	401,22	0,00	0,00	1 098,78
6156	Maintenance	3 500,00	507,82	0,00	0,00	2 992,18
6161	Multirisques	5 000,00	3 369,01	0,00	0,00	1 630,99
617	Etudes et recherches	190 000,00	99 720,78	0,00	0,00	90 279,22
6182	Documentation générale et technique	500,00	379,00	0,00	0,00	121,00
6184	Versements à des organismes de formation	3 000,00	840,00	0,00	0,00	2 160,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
6188	Autres frais divers	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
6226	Honoraires	3 000,00	193,25	0,00	0,00	2 806,75
6227	Frais d'actes et de contentieux	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6228	Divers	18 200,00	16 169,25	0,00	0,00	2 030,75
6231	Annonces et insertions	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	6 000,00	2 103,40	0,00	0,00	3 896,60
6237	Publications	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
6238	Divers	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
6248	Divers	300,00	0,00	0,00	0,00	300,00
6251	Voyages et déplacements	1 500,00	804,92	0,00	0,00	695,08
6257	Réceptions	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6261	Frais d'affranchissement	2 000,00	807,45	0,00	0,00	1 192,55
6262	Frais de télécommunications	4 200,00	4 334,29	0,00	0,00	-134,29
6281	Concours divers (cotisations)	2 000,00	1 739,52	0,00	0,00	260,48
6283	Frais de nettoyage des locaux	3 000,00	3 034,08	0,00	0,00	-34,08
62878	Remb. frais à d'autres organismes	6 000,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	309 150,00	287 544,78	0,00	0,00	21 605,22
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	200,00	157,98	0,00	0,00	42,02
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	1 600,00	3 300,74	0,00	0,00	-1 700,74
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	550,00	551,07	0,00	0,00	-1,07
64111	Rémunération principale titulaires	53 000,00	51 536,01	0,00	0,00	1 463,99
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	2 000,00	1 458,02	0,00	0,00	541,98
64118	Autres indemnités titulaires	17 000,00	13 718,38	0,00	0,00	3 281,62
64131	Rémunérations non tit.	146 000,00	132 180,51	0,00	0,00	13 819,49
64138	Autres indemnités non tit.	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	46 000,00	46 050,33	0,00	0,00	-50,33
6453	Cotisations aux caisses de retraites	25 000,00	24 041,84	0,00	0,00	958,16
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	6 000,00	5 385,10	0,00	0,00	614,90
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	400,00	0,00	0,00	0,00	400,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	200,00	206,00	0,00	0,00	-6,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	500,00	724,80	0,00	0,00	-224,80
6478	Autres charges sociales diverses	2 200,00	1 530,00	0,00	0,00	670,00
6488	Autres charges	7 500,00	6 704,00	0,00	0,00	796,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	15,00	1,28	0,00	0,00	13,72
65888	Autres	15,00	1,28	0,00	0,00	13,72
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		628 735,00	445 324,74	0,00	0,00	183 410,26
66	Charges financières (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

REÇU EN PREFECTURE

le 01/07/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-034-253401855-20240620-CR2023-BF

SYNDICAT MIXTE DE L'ASTIEN - Budget SM ASTIEN - CA - 2023

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
022	Dépenses imprévues (e)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		628 735,00	445 324,74	0,00	0,00	183 410,26
023	Virement à la section d'investissement	17 000,00	0,00			17 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	20 698,72	20 698,72			0,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	20 698,72	20 698,72			0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		37 698,72	20 698,72			17 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		37 698,72	20 698,72			17 000,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		666 433,72	466 023,46	0,00	0,00	200 410,26
Pour information		0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

REÇU EN PREFECTURE

le 01/07/2024

Application agréée E-legalite.com

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	300,00	0,00	0,00	0,00	300,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	300,00	0,00	0,00	0,00	300,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	536 543,00	393 933,65	0,00	0,00	142 609,35
7472	Participat° Régions	14 000,00	5 820,00	0,00	0,00	8 180,00
7473	Participat° Départements	53 130,00	51 853,65	0,00	0,00	1 276,35
74758	Participat° Autres groupements	140 213,00	140 213,00	0,00	0,00	0,00
7478	Participat° Autres organismes	329 200,00	196 047,00	0,00	0,00	133 153,00
75	Autres produits de gestion courante	3 500,00	3 037,47	0,00	0,00	462,53
7588	Autres produits div. de gestion courante	3 500,00	3 037,47	0,00	0,00	462,53
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		540 343,00	396 971,12	0,00	0,00	143 371,88
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	300,00	74,00	0,00	0,00	226,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	300,00	74,00	0,00	0,00	226,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		540 643,00	397 045,12	0,00	0,00	143 597,88
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	8 504,27	8 504,27			0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	8 504,27	8 504,27			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		8 504,27	8 504,27			0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		549 147,27	405 549,39	0,00	0,00	143 597,88
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		595 261,17				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET				III	
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1	
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	3 344,42	3 344,42	0,00	0,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	3 344,42	3 344,42	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
15	Opération d'équipement n° 15 (2)	25 000,00	11 833,26	0,00	13 166,74
18	Opération d'équipement n° 18 (2)	8 000,00	6 726,08	0,00	1 273,92
47	Opération d'équipement n° 47 (2)	20 000,00	6 153,60	0,00	13 846,40
Total des dépenses d'équipement		56 344,42	28 057,36	0,00	28 287,06
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	8 394,45			
Total des dépenses financières		8 394,45	0,00	0,00	8 394,45
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		64 738,87	28 057,36	0,00	36 681,51
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	8 504,27	8 504,27		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	8 504,27	8 504,27		0,00
13913	Sub. transf cpte résult. Départements	2 857,87	2 857,87		0,00
13918	Autres subventions d'équipement	5 646,40	5 646,40		0,00
	Charges transférées (6)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		8 504,27	8 504,27		0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		73 243,14	36 561,63	0,00	36 681,51
Pour information		14 800,45			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

REÇU EN PREFECTURE

le 01/07/2024

Application agréée E-legalite.com

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	32 200,00	0,00	0,00	32 200,00
1313	Subv. transf. Départements	10 200,00	0,00	0,00	10 200,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	22 000,00	0,00	0,00	22 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		32 200,00	0,00	0,00	32 200,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	14 800,45	14 800,45	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	14 800,45	14 800,45	0,00	0,00
138	Autres subvent* invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		14 800,45	14 800,45	0,00	0,00
458294	travaux sur forages (2)	3 344,42	3 344,42	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		3 344,42	3 344,42	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		50 344,87	18 144,87	0,00	32 200,00
021	Virement de la sect* de fonctionnement	17 000,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat* ordre transfert entre sections (3) (4)	20 698,72	20 698,72	0,00	0,00
28148	Construct* sol autrui - Autres construct	13 134,44	13 134,44	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	1 024,28	1 024,28	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	6 540,00	6 540,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		37 698,72	20 698,72	0,00	17 000,00
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		37 698,72	20 698,72	0,00	17 000,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		88 043,59	38 843,59	0,00	49 200,00
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 15 (1)
LIBELLE : achat mat bureautique informatiq

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		25 000,00	A 11 833,26	0,00	13 166,74	B 50 777,36
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	25 000,00	11 833,26	0,00	13 166,74	50 777,36
2183	Matériel de bureau et informatique	25 000,00	11 833,26	0,00	13 166,74	50 777,36
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 4 787,33
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	4 787,33
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00	0,00	4 060,19
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	727,14
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-11 833,26	D - B	-45 990,03

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.
(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 18 (1)
LIBELLE : équipement réseau

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)		
DEPENSES		8 000,00	A	6 726,08	0,00	1 273,92	B	229 013,24
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00			0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles	8 000,00		6 726,08	0,00	1 273,92		229 013,24
2148	Construct* sol autrui - Autres construct	0,00		0,00	0,00	0,00		140 222,01
2188	Autres immobilisations corporelles	8 000,00		6 726,08	0,00	1 273,92		88 791,23
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)		
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00	C	0,00	0,00	0,00	D	124 147,03
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00	0,00			124 147,03
1313	Subv. transf. Départements	0,00		0,00	0,00			34 452,25
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00		0,00	0,00			84 465,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00		0,00	0,00			3 664,78
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00		0,00	0,00			1 565,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-6 726,08	D - B	-104 866,21

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.
(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 47 (1)
LIBELLE : Suivi performance compteurs

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)		
	DEPENSES	20 000,00	A	6 153,60	0,00	13 846,40	B	24 274,34
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00		0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00		0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	20 000,00		6 153,60		0,00		13 846,40
2188	Autres immobilisations corporelles	20 000,00		6 153,60		0,00		13 846,40
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00		0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00		0,00		0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)		
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C	0,00	0,00	D	0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00		0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00		0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00		0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00		0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00		0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00		0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00		0,00	

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-6 153,60	D - B	-24 274,34

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	2182 Matériel de transport	5	20/12/2010
L	2183 Matériel bureau informat	5	20/12/2010
L	2188 Equip réseau appareil	5	20/12/2010
L	2148 Créton Piézo	10	20/12/2010

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

IV
C1.1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN LETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur principal 2° cl.	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		1,00	0,00	1,00	1,00	2,00	3,00
Ingénieur	A	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Ingénieur en chef hors classe	A	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Technicien ppal 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		2,00	0,00	2,00	2,00	2,00	4,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.
 (2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.
 (4) Valeur temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :
 ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

RECU EN PREFECTURE
le 01/07/2024

Application agréée E-legalite.com

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

IV
C1.1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N		C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)		CONTRAT	
CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	RENUMERATION (3)	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)	
		Euros			
Agents occupant un emploi permanent (6)					
Ingénieur		101 380,00			
Ingénieur en chef hors classe	TECH	34 898,00	A 3-3-2	A	
Agents occupant un emploi non permanent (7)	TECH	66 482,00	A 3-4	A	
Technicien		12 398,00			
	TECH	12 398,00	AA	A	
TOTAL GENERAL		113 778,00			

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR: ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut. (Indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Moif du contrat (loi du 26 Janvier 1984 modifiée) :

- 3-4 : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
- 3-1 : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
- 3-2 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
- 3-3-1 : vacances temporaire d'un emploi.
- 3-3-2 : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
- 3-3-3 : emplois du niveau de la catégorie A, lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
- 3-3-4 : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire de groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
- 3-3-5 : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
- de changement des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements composés de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création.
- 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 ; contrat à durée indéterminée obligatoire proposé à un agent contractuel.
- 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
- 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnaires.
- 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
- 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
- A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 65-1148 du 20 octobre 1965.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 24
Nombre de membres présents : 0
Nombre de suffrages exprimés : 0
VOTES :
Pour : 0
Contre : 0
Abstentions : 0

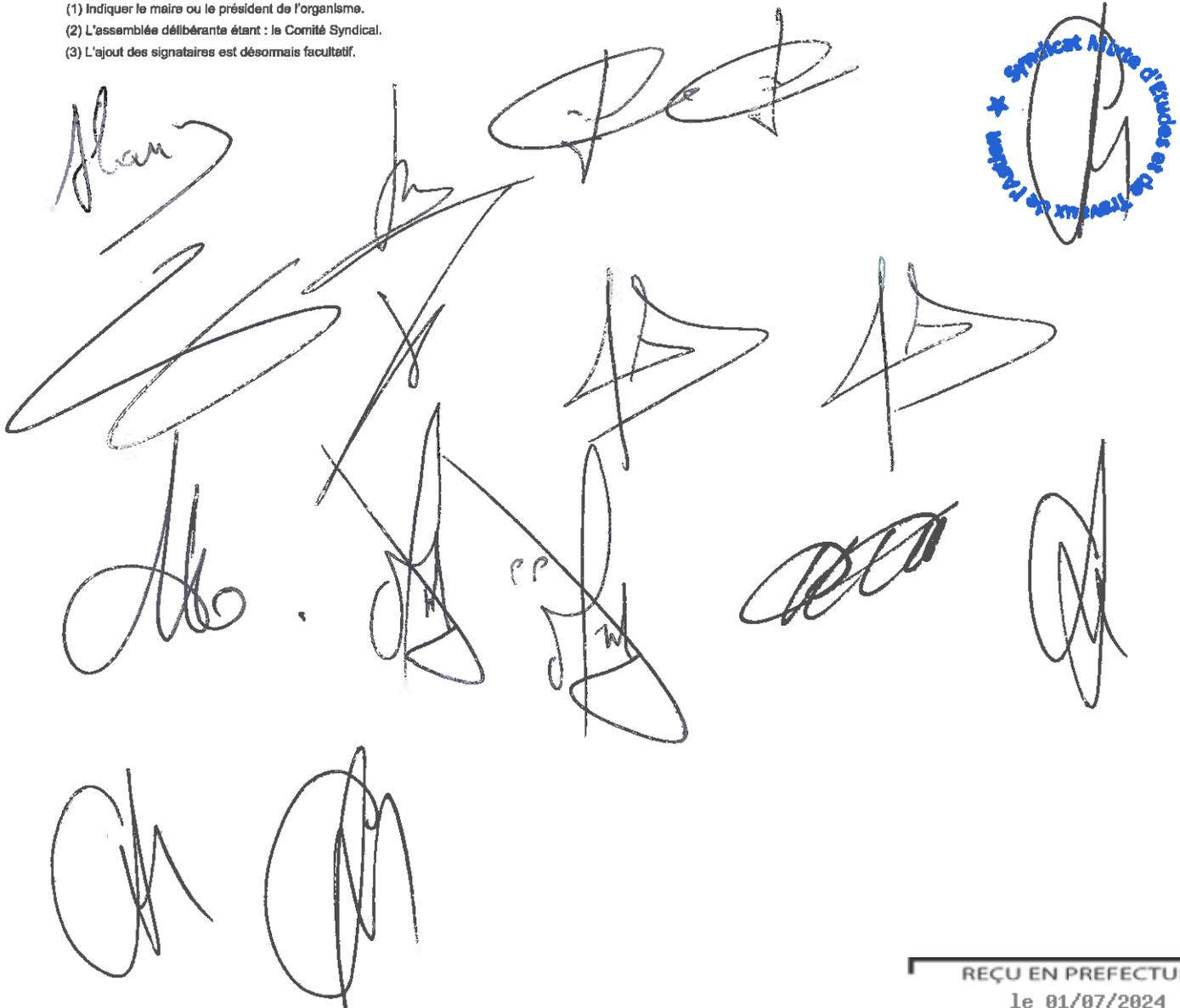
Date de convocation : 23/05/2024

Présenté par (1) Le Le Président.
A Portiragnes, le 20/06/2024
Le Le Président

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session .
A Portiragnes, le 20/06/2024
Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Certifié exécutoire par (1) Le Le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le 20/06/2024
A Portiragnes, le 20/06/2024

- (1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.
- (2) L'assemblée délibérante étant : le Comité Syndical.
- (3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.



The page contains approximately 15 handwritten signatures in black ink, scattered across the lower half. A blue circular stamp is located in the upper right quadrant, containing the text "Syndicat Mixte d'Etudes et de Travaux de l'ASTIEN" around the perimeter and a stylized logo in the center.

Syndicat Mixte d'Etudes et de Travaux de l'Astien (SMETA)

Compte administratif 2023 Note de présentation brève et synthétique

I Le cadre général du compte administratif

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation ; elle est disponible sur le site internet du Syndicat.

A la clôture de l'exercice budgétaire, qui intervient au 31 janvier de l'année N+1, le compte administratif du budget principal est établi.

Le compte administratif rapproche les prévisions ou autorisations inscrites au budget des réalisations effectives en dépenses et en recettes : il présente les résultats comptables de l'exercice et est soumis par l'ordonnateur, pour approbation, à l'assemblée délibérante qui l'arrête définitivement par un vote avant le 30 juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice.

Le compte administratif a été voté le 20 juin 2024 par le comité syndical. Il peut être consulté sur simple demande au secrétariat, aux horaires des bureaux.

II La Section de fonctionnement

Le budget de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer le quotidien et les missions d'études du syndicat.

Les dépenses de fonctionnement sont constituées des salaires et charges du personnel, des dépenses liées au bon fonctionnement de la structure ainsi que des études engagées par le syndicat.

Les **dépenses de fonctionnement** s'élèvent en 2023 à **466 023,46 €** dont 157 778.68 € consacrés aux charges courantes, comprenant les études pour un montant de 99 720.78 € et 287 544.78 € de charges de personnels et frais assimilés.

Les **recettes de fonctionnement** sont constituées d'aides financières de l'Agence de l'Eau, du Département de l'Hérault et de la région Occitanie ainsi que les participations statutaires des membres du syndicat.

Les recettes de fonctionnement 2023 s'élèvent à **405 549.39 €** dont 393 933.65 € de dotations et participations de nos partenaires.

La section de fonctionnement de l'année 2023 est donc déficitaire de **- 60 470.07 €**.

Après report des résultats antérieurs (+ 610 061.62 déduction faite de la part affectée à l'investissement de 14 800.45 €), le résultat de clôture obtenu en fonctionnement, pour l'exercice 2023, est de 534 787.10 €.

III La section d'investissement

Le budget d'investissement permet de doter le syndicat du matériel dont il a besoin pour assurer ses missions ou de conduire les travaux d'intérêt général.

Les dépenses d'investissement comprennent essentiellement des opérations d'achats de matériels de bureau et informatique, d'acquisition d'équipements nécessaires au réseau piézométrique et l'amortissement des subventions d'équipements.

Les **dépenses d'investissement** s'élèvent à **36 561.63 €** consacrés aux acquisitions d'appareils de mesures et la création de qualitomètres nécessaires au suivi de la ressource et aux amortissements des subventions d'équipements.

Les **recettes d'investissement** du syndicat sont constituées des subventions des partenaires et des dotations aux amortissements des immobilisations.

Les recettes d'investissement 2023 s'élèvent à **38 843.59 €** dont 20 698.72 € d'amortissements des immobilisations.

La section d'investissement de l'année 2023 est donc en **excédent de + 2 281.96 €**.

Après report des résultats antérieurs (- 14 800.45 €), le résultat de clôture obtenu en investissement, pour l'exercice 2023 déficitaire est de **-12 518.49 €**.

Pour pallier à ce déficit d'investissement, il sera affecté la somme de 12 518.49 € au Budget Supplémentaire de l'exercice 2024 au compte 1068 (recette d'investissement).

Fait à BEZIERS, le 20 juin 2024
Le Président

REÇU EN PREFECTURE

le 01/07/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-034-253401855-20240620-CA2023-BF